



Canadian Council of Ministers  
of the Environment      Le Conseil canadien  
des ministres de l'environnement

## **Les ministres de l'environnement prennent des mesures sur la qualité de l'air, de l'eau et des sols**

**Yellowknife, le 12 octobre 2006** – Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'environnement ont affirmé aujourd'hui leur volonté de travailler collectivement et concrètement sur les dossiers du changement climatique ainsi que de la qualité de l'air, des sols et de l'eau. Le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) s'est réuni à Yellowknife pour une série de rencontres entre ministres responsables des ressources naturelles et de l'environnement.

« Ces questions sont de la plus haute importance pour les Canadiens, » a déclaré le ministre de l'Environnement de la Saskatchewan et président sortant du CCME, M. John Nilson. Nous avons l'intention de nous rencontrer de nouveau dans un proche avenir afin de poursuivre nos travaux en vue de l'adoption d'une approche pancanadienne efficace. »

Le CCME joue un rôle important dans la définition des objectifs communs et des résultats à atteindre en matière de qualité de l'air. Les ministres ont adopté un nouveau standard pancanadien sur les émissions de mercure par les centrales électriques au charbon. Ce standard pancanadien définit des plafonds provinciaux et territoriaux applicables aux émissions des centrales existantes et fixe des taux de captage plus sévères dans le cas des nouvelles centrales. La norme, qui entrera en vigueur en 2010, prévoit le captage d'au moins 60 pour cent du mercure émis par les centrales au charbon, lesquelles constituent la plus importante source d'émission de mercure d'origine anthropique au Canada.

Les ministres ont en outre exprimé leur appui à la stratégie pancanadienne des eaux usées municipales qui est actuellement élaborée sous leur direction. Les ministres ont donné pour instruction à leurs agents de consulter, l'automne et l'hiver prochains, les municipalités, les collectivités autochtones, les exploitants de systèmes, les organisations environnementales et les autres parties concernées sur les principaux éléments de cette stratégie, en prenant acte du fait que toute l'information sur le coût et les mécanismes de financement éventuels prendront forme progressivement au fur et à mesure que la stratégie sera élaborée.

Les effluents d'eaux usées municipales insuffisamment traités sont l'une des premières sources de pollution des eaux de surface au Canada (en volume). La stratégie en développement vise à établir des limites de rejet pour assurer la protection des plans d'eau du Canada, à harmoniser les exigences réglementaires dans l'ensemble du pays ainsi qu'à proposer des mécanismes de financement durables pour sa mise en œuvre.

« Le temps est venu de faire intervenir nos partenaires municipaux et les autres organisations directement concernées par ce dossier », a déclaré le ministre John Nilson, président sortant du CCME. « Nous avons besoin de leurs idées pour mettre au point une stratégie à la fois réaliste et efficace. Je suis sûr que leurs connaissances s'avèreront précieuses pour la stratégie. »

Les ministres ont convenu de continuer à chercher des moyens de réduire les emballages au Canada. Cela vise le contenu des emballages, la réduction de la quantité d'emballages et la gestion des déchets d'emballages, y compris la réutilisation et le recyclage.

Les ministres ont convenu en outre de continuer d'envisager des possibilités d'améliorer les processus d'évaluation environnementale au Canada en mettant au point une approche réglementaire simplifiée qui sera appliquée avec le maximum d'efficacité.

À la clôture de la réunion, le ministre du Nouveau-Brunswick, Roland Haché, assumera la présidence du CCME pour 2006–2007.

-30-

Personnes–ressources :

Carl Hrenchuk  
Directeur exécutif  
Secrétariat du CCME  
(204) 948-2172

Greg Leake  
Directeur des communications  
Environnement Saskatchewan  
Cellulaire : (306) 530-0606

Relations avec les médias  
Environnement Canada  
1-888-908-8008

*Pour plus de détails sur ces questions, visiter le site [www.ccme.ca](http://www.ccme.ca)*